

# → Inscription

N° de formateur : 11940393594  
N° ODPC 3538  
N° Action de DPC : 35382325014

## Formulaire d'inscription EPU MAPAR

### Pose de Voie Veineuse Périphérique sous Echographie Jeudi 12/12/2024

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tél. prof. : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

E-mail : (obligatoire) \_\_\_\_\_

N° RPPS : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

IDE  IADE

Privé  Public Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

RÈGLEMENT : Merci de préciser le tarif souhaité

280 €  DPC 350 €

- Pour toutes les inscriptions par mail, merci de préciser dans l'objet du mail la référence de l'EPU et sa date (Exemple : EPU VVP 08/02/2024).
- Formation continue : envoyer par mail le bulletin d'inscription et la prise en charge.
- Règlement : par chèque à l'ordre du MAPAR ou par virement bancaire  
IBAN (HSBC) : FR76 3005 6000 0500 7835 206

Merci de mettre en référence du virement bancaire : nom de famille, référence de l'EPU et sa date (Exemple : DUPONT-VVP-08022024) et d'envoyer la preuve du virement par mail à [secretariat@mapar.org](mailto:secretariat@mapar.org).

Le bulletin d'inscription et le règlement sont à adresser à :

Association MAPAR  
DAR CHU de Bicêtre  
78 rue du Général Leclerc  
94275 Le Kremlin Bicêtre cedex  
tél : 01 45 21 34 29  
E-mail : [secretariat@mapar.org](mailto:secretariat@mapar.org)

## Séminaire MAPAR

ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE  
D'ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

# MAPAR

MISES AU POINT EN ANESTHÉSIE-RÉANIMATION

## EPU Pose de Voie Veineuse Périphérique sous Échographie

### JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

**LabForSIMS**  
Faculté de Médecine Paris-  
Saclay CHU de Bicêtre



Pour plus d'informations, consultez [www.mapar.org](http://www.mapar.org)



## Programme Scientifique

08h30 > 08h45 **Accueil**

### Partie cognitive

08h45 > 09h00 Pré-test

09h00 > 09h30 Principes de l'APIVE

09h30 > 09h45 Recommandations d'hygiène

09h45 > 10h15 Cadre législatif et présentation des protocoles de coopération

### Pause

10h30 > 11h15 Cours d'anatomie des vaisseaux du membre supérieur et des structures annexes. C. Dunyach, Y. Bornemann

11h15 > 11h30 Abords artériels, pourquoi faut-il un échographe? C. Dunyach, Y. Bornemann

12h00 > 12h45 Principes de l'imagerie ultrasonographique / sémiologie élémentaire de l'imagerie. L. Martin, Y. Bornemann

12h45 > 13h00 Post-test

### Partie évaluative : ateliers pratiques

13h45 > 16h45 1. Atelier d'hygiène, ergonomie, entretien des sondes

2. Repérages échographiques des vaisseaux et structures annexes sur sujet vivant

3. Atelier ponction échographique sur gel Blue Phantom®

16h45 > 17h05 • Retour objectifs pédagogiques des ateliers pratiques

- Retour des tests de connaissances
- Questionnaire de satisfaction
- Distribution du livret de suivi

### Renseignements et inscription

#### Association MAPAR

78 rue du Général Leclerc

94275 Le Kremlin Bicêtre

Tél : 01.45.21.34.49

Email : [secretariat@mapar.org](mailto:secretariat@mapar.org)

Site : [www.mapar.org](http://www.mapar.org)



## Informations pratiques

### Date et lieu

**Judi 12/12/2024**

Laboratoire LabForSIMS salles 3-4 (4ème étage)

Faculté de Médecine Paris Saclay (Porte 15)

63 rue Gabriel Péri

94275 LE KREMLIN BICETRE

### Comité d'organisation

Dr. Laurent Martin (Bicêtre)

M. Dimitri Baudrier (IADE Bicêtre)

Mme. Laure Bellanger (IADE Bicêtre)

Pr. Dan Benhamou (Bicêtre)

### Liste des experts

Dr Laurent Martin (Bicêtre)

Mr Dimitri Baudrier (IADE Bicêtre)

Mme Laure Bellanger (IADE Bicêtre)

### Informations générales

#### Publics concernés :

- Infirmier anesthésiste diplômé d'état (IADE).
- Infirmier diplômé d'état (IDE)

Le nombre de participants est limité à 16 personnes maximum.

Les premiers dossiers complets seront les premiers inscrits.

### Tarifs IADE et IDE / DPC : 280 € / 350 €

Le déjeuner est compris dans le tarif.

### Politique d'annulation et changement de participant :

- Une fois la convention signée, vous ne pourrez plus modifier le(s) nom(s) des participants.
- Pour toute annulation pour des raisons médicales signifiée au moins 3 jours avant la date de l'EPU : remboursement de 50% du montant sur présentation d'un justificatif.
- Pour toute annulation signifiée moins de 15 jours avant la date de l'EPU (hors raison médicale) : aucun remboursement.

Le MAPAR a été validé en tant qu'Organisme de DPC par l'ANDPC sous le N° 3538 et est certifié QUALIOPi N°FR072582-1 - Affaire N°13147291.

L'EPU Pose de VVP sous Echographie est en cours de validation sur le site de l'ANDPC.

Si vous êtes infirmier libéral et si vous voulez faire votre DPC, il faudra vous inscrire sur le site [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr), espace professionnel de santé.

Si vous êtes dans le secteur public, il faudra faire une demande auprès de votre service de formation continue.